

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLITAINES
--
ARRÊTÉ

du 17 avril 2026

Le Président de Limoges Métropole

Objet : Délégation de signature à Mme Audrey HUSSON, Directrice de la prévention et de la gestion des déchets, et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa signature et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président;

CONSIDÉRANT que Mme Audrey HUSSON assure les fonctions de Directrice de la prévention et de la gestion des déchets au sein du Pôle proximité et environnement;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement;

NP 2026

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Audrey HUSSON, Directrice de la prévention et de la gestion des déchets au sein du Pôle proximité et environnement pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des déchets publics de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Tout acte de conformité à compter sous le sigle RDMOC, toutes conditions générales d'achat et tout acte de vente de tous les déchets publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à D 505-4 HT de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, attestation de travail) d'un prestataire relevant de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Conventions de pôle de proximité à domicile aux particuliers;
- Conventions de triage de déchets à domicile;
- Conventions relatives aux sites de traitement des ordures pour la réduction des déchets;
- Coordonnées de réponse aux demandes de sites et conventions de sites (points de recyclage, centrale d'énergie déchets...);
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et déclarations de projet de travaux relevant de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Bulletins de transmission de données liées à la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Toute responsabilité des dépenses dans le cadre des demandes de versement de subventions de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets n'intervenant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la prévention d'un acte relatif au site spécial.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Audrey HUSSON, Directrice de la prévention et de la gestion des déchets et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026



28151.pdf
(.pdf, 160,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

